



Laboratorio critico 2012, 2 (3), pp. 1-5

Sezione: Articoli e saggi

ISSN: 2240-3574

Diachronie de l'interférence dans le Français Contemporain des Cités : l'arabe dans la littérature des beurs.

Danilo Vicca
Università di Macerata

Introduction¹

Lieu d'expression d'une génération mal à l'aise, le parler beur utilise les emprunts lexicaux de manières différentes : en fonction identitaire emblématique ou symbolique. Alors que, d'un point de vue méthodologique, la plupart des analyses du Français Contemporain des Cités (FCC) se caractérisent par une vision monolithique, le présentant comme un *unicum* résultant de l'hybridation de contaminations hétérogènes qui se greffent sur les registres populaires et argotiques du français, nous aborderons ce sociolecte essentiellement d'un point de vue diachronique en nous intéressant aux tendances évolutives et aux modifications philologiques et fonctionnelles que véhiculent les interférences de l'arabe ainsi qu'au degré varié de lexicalisation de ces emprunts, au cours des vingt années sur lesquelles s'échelonnent ces textes que nous avons divisés en différentes générations². Langage quotidien à l'influence évidente sur la phonologie et sur le lexique français, l'arabe devient une langue d'évocation, employée non plus comme un «acte de langage» dont la fonction est de transmettre des besoins de communication, mais pour susciter un souvenir, une référence culturelle, souvent une complicité ou une solidarité entre ceux qui reconnaissent,

¹Cet article est un extrait d'une étude plus ample portant sur l'analyse comparée des systèmes de l'emprunt à l'anglais et à l'anglo-américain qui a été présentée au Séminaire de l'École Doctorale en Linguistique Française de Brescia le 22 septembre 2011. Le travail a été accepté pour la publication dans le prochain numéro des «Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française».

² M. CHAREF, *Le thé au harem d'Archy Amed*, Mercure de France, Paris 1983 ; A. BEGAG, *Le gone du Chaâba*, Seuil, Paris 1986 ; R. DJAÏDANI, *Boumkœur*, Seuil, Paris 1999 ; F. GUENE, *Kiffe Kiffe demain*, Hachette, Paris 2004 ; id., *Du rêve pour les oufs*, Hachette, Paris 2006. Pour les citations de ces œuvres nous utiliserons les acronymes suivants (THA), (GC), (BK), (KKD), (RO), suivis du numéro de page des éditions mentionnées ci-dessus.

derrière l'emprunt, un passé partagé et un présent vécu ensemble.

Le niveau phonétique

La première trace de l'arabe dans le français se manifeste à travers «un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1»³ interférant à différents niveaux : phonologique dans le cas des pères (immigrés directs), d'incompétence pour les beurs, et d'alternance pour les rebeus. Par rapport à la génération des pères, la première différence phonémique entre la langue sémitique et le français consiste en ce que la première se distingue par un consonantisme plus articulé et la seconde par un vocalisme plus élaboré⁴.

Parmi tous les contoïdes français, ceux qu'on estime les plus complexes pour les arabophones sont /v/e/p/, dans la mesure où il s'agit d'articulations phonématiques inexistantes ou du moins non phonémiques⁵, auxquelles sont donc substitués des sons arabes plus similaires, entre autres la sonorisation de l'occlusive /p/ en /b/ et l'articulation sourde du /v/ en /f/.

D'un point de vue vocalique, les exemples rapportés montrent que, contrairement au caractère oxytonique du français, en arabe «(...) quand le mot commence par une voyelle, celle-ci est précédée d'un coup de glotte qui accentue l'articulation (...). D'où les aphèreses : «coute» pour «écoute», «tomatique» pour «automatique» (Ouazzani 1999 : 63), «bart'mâ» (GC, p. 150) pour «appartement», «triziti» (GC, p. 173) pour «électricité», ou encore «taumobile» (GC, p. 185) pour «automobile». Ces amuïssements font partie des accommodements vocaliques de l'arabe qui, à la différence

³ C. KANNAS, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris 1994, p. 252.

⁴ En ce qui concerne les consonnes, il existe en arabe treize phonèmes qui n'ont pas d'équivalents en français. Phonèmes laryngaux [ʔ] et [h], phary-laryngaux, post-palataux [q] et [x], prépalataux [j], interdentaires [θ] et [ð].

⁵ «Ainsi, la différence entre /b/ et /p/ est phonémique en français parce qu'elle affecte la signification, elle permet de distinguer par exemple «poisson» [pwas] de «boisson» [bwas], mais la différence en arabe est phonétique, non-phonémique ou insignifiant parce qu'elle n'affecte pas la signification». Cf. H. MOHAMED, «Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français», *Synergies Monde arabe*, n. 4, 2007, p. 218.

De même, le son /v/ n'est pas phonémique en arabe, mais il l'est en français (ex. «vin» «fin»). Les difficultés à articuler l'arabe sont donc liées aux caractéristiques propres du triconsonnantisme, où le doublement de la consonne ou l'allongement de la voyelle peut changer la catégorie grammaticale du mot, le faisant passer de verbe à substantif, de l'action à l'agent. Cf. L. LADIKOFF, «A proposito di etimi arabi nella lingua e nei dialetti italiani con alcuni riferimenti al francese e al provenzale», *Constellations francophones*, n. 2, 2007, http://publiforum.farum.it/ezone_printarticle.php?id=68

du français, dispose seulement de trois articulations qui se séparent, en fonction d'un principe quantitatif, en deux allophones de la même voyelle : [a], [i], [u] e [a:], [u:], [i:], là où le français compte douze phonèmes vocaliques dont certains inexistantes en arabe ([y], [ə], [œ], [ø], [ɛ], [ɔ]), plus quatre phonèmes vocaliques nasaux, eux aussi étrangers à cet idiome : [ã], [ɛ̃], [ɔ̃], [œ̃].

Il en découle, dans l'acte énonciatif, une assimilation des vocoïdes français à des sons similaires en arabe. Ainsi, par exemple /y/ > [u] o [i], ou encore le groupe de phonèmes vocaliques /ø/ /ə/ /œ/ /ɛ/ > [e] o [i], tandis que le /o/ et le /ɔ/ tendent à être articulés en [u], comme le montrent ces exemples tirés de GC :

«C'est un bon broufissour, ça.» (p. 188), «Tan a rizou, Louisa. Fou li fire digage di là, zi zalouprix. Li bitaines zi ba bon bour li zafas» (p. 45), «Ci Allah qui dicide ça. Bi titre, j'va bartir l'anni brouchaine, bi titre li mois brouchain» (p. 208).

Ces tendances sont aussi confirmées dans GC par le processus de dénasalisation de nombreux lexèmes : «finiane» («fainéant», p. 29) «bouariane» («bon à rien», p. 31), «atre» («entre», «Atre boire un café» p. 162), «dinagima» («déménagement»), «j'vas ti douni di dinagima!» p. 132).

Le niveau lexical

En ce qui concerne la première génération, les compétences croissantes des enfants d'immigrés en langue française, garantes du contact de la famille arabe avec la communauté francophone, se structurent et se formalisent à l'école, alors que l'arabe est acquis seulement dans sa dimension dialogique, ce qui expliquerait sa régression quantitative et sa dégradation qualitative, puisqu'il est absorbé dans la conversation quotidienne avec les parents qui font recours au français pour l'expression de besoins élémentaires : «Donne-moi li zou, disait-elle. Emma, les zeux ! la corrigeais-je sans cesse. Li zou. Ah ! et puis laisse-moi dire comme je veux. Il me comprend, lui, t'en fais pas, se défendait-elle.» (GC, p. 146); «Une blace, z'il veau pli ... Une quoi ? demande le chauffeur Une place, j'ai corrigé par derrière»⁶.

Initialement, ceux-ci se trouvent dans une situation de bilinguisme «précaire»⁷ puisqu'ils ne possèdent pas une connaissance et une maîtrise analogues dans les deux langues : lorsqu'ils ne connaissent pas un terme en français, ils ont recours à leur fond lexical interlinguistique dans un «code switching» involontaire avec l'arabe, persuadés que le mot arabe employé soit approprié et correct en français aussi (quelques exemples de ces mots : chritte (gant de crin), kaissa (brosse), du hallouf (cochon); chorba (soupe); guitton» (tente); rachema (honte).

⁶ A. BEGAG, *Zenzela*, Seuil, Paris, p. 63.

⁷ J. HAMERS F.-M. BLANC, *Bilinguality and Bilingualism*, Cambridge University Press, 2000.

Si le discours des beurs de la première génération est caractérisé surtout par des interférences lexicales liées à l'incompétence (intromission de termes allogènes en raison d'une non-connaissance des correspondants français), pour les rebeus il s'agit plutôt d'interférences lexicales symboliques de compétence.

Une langue «désacralisée»

Si le chaâba permettait d'introduire dans le contexte discursif les éléments d'une altérité réactualisée par la langue à travers un lexique culturel qui rappelle les pratiques et les usages du bled, le nouveau contexte du HLM, en revanche, met à mal ces références culturelles. L'autodérision des enfants tourne en ridicule ces pratiques, comme si les enfants profanaient ce qui était sacré pour leurs parents.

On trouve dans THA quelques références aux pratiques traditionnelles arabes, déclarées en voie d'extinction, comme celle d'acheter des poules vivantes pour les égorger «à l'arabe», le bec tourné vers la Mecque et accompagnée d'une prière, presque en signe de sacrifice et de demande de bénédiction :

Malika préfère, comme tous les immigrés, le marché de Gennevilliers (...). On se croit au pays. Il y a du khôl, du souak (...). Malika achetait tous les samedis une poule vivante. (...) Car y a la petite prière avant de faire sa fête à l'animal : lui sortir la langue du côté droit du bec, lui diriger la tête vers la Mecque, prière, et hop ! (pp. 131-133)

Certains de ces lexèmes («bled», «kif», «casbah», «couscous», «caïd», par exemple) ont été assimilés dans le discours et enregistrés comme emprunts dans les dictionnaires⁸, tandis que beaucoup d'autres se présentent comme des hapax à cause du déclin de l'organisation sociale fondée sur la famille patriarcale que le chaâba perpétrait et qui, dans le contexte nouveau des HLM, n'est plus concevable.

Parmi les lexèmes culturels de la génération des pères, qui soutiennent leur système de valeurs et de croyances, réitérées dans le pays d'accueil, un lexème particulièrement révélateur des pratiques traditionnelles est le tahar, le circonscieur de la communauté :

Le tahar a préparé ses instruments et ses produits et, lorsqu'il a fait un signe aux hommes debout près de moi, ma mère a commencé à pleurer. (...) J'ai hurlé, mais le cri de ma souffrance était couvert par les chants et les youyous des femmes (GC, p. 97-98).

Une génération plus tard, nous pouvons identifier, dans BK, l'effet de la prise de distance des en-

⁸ Ces lexèmes sont enregistrés par le Nouveau Petit Robert.

fants vis-à-vis de la culture paternelle à travers une sorte de « profanation » des pratiques rituelles arabes. Si dans GC nous avons assisté à une véritable cérémonie d'initiation à la vie adulte par la circoncision, dans BK, l'allusion aux pratiques d'un soi-disant guérisseur, pour résoudre l'incontinence infantile du protagoniste, se fait ironique :

Maman me confirmait que le meilleur recours pour moi et mon zizi serait celui du soin traditionnel. Le marabout sorcier te délivrera de ton mauvais sort (...), Maman m'abandonnait avec la bénédiction de celui-ci après avoir réglé à l'avance les honoraires (BK, p. 108).

D'un point de vue synchronique, dans KKD se manifeste une perception prosastique de ce qui était « sacré » pour la génération des pères : le marabout, terme qui indique le sacerdoce guérisseur, est devenu un véritable entrepreneur de soi-même, avec dépliant et détail des prestations et des tarifs :

MONSIEUR KABA
Expérience et réputation internationale.
Sérieux, efficace, rapide, discret.
Il résout tous les problèmes, renforce et attire les sentiments d'affection,
d'amour, de considération, fidélité entre époux, réussite sociale,
permis de conduire, chance, succès...
Reçoit tous les jours de 8 heures à 21 heures.
Sans garantie de résultats-
Première consultation : 35 euros. (p. 56)

La « désacralisation » de l'arabe, dans le passage de la première à la deuxième génération, fait appel au lexique religieux : le nom d'Allah peut véhiculer de multiples intentions de communication pour la première génération en renvoyant à la soumission à la volonté divine, au remerciement, à la promesse ou à l'engagement, à un vœu ou à une prière, à une imprécation pour porter malheur ou proférer une malédiction⁹, tandis que, pour la seconde, habituellement lié à des exclamations ou à des interjections qui en contestent l'inviolabilité, il devient une sorte d'élément phatique et perd la sacralité qu'il détenait dans le discours des pères : si, déjà dans THA, on trouve le recours ironique à l'exclamation (« Ah ! Allah, ah Rabbi ! » p. 18 ; « Allah akbar ! » pp. 135, 164), dans les romans de F. Guène cette tendance sera encore plus évidente : « inhallah ! » (« si Dieu veut ») RO p. 76, 127 ; KKD p. 46, « Starfoullah ! » (« que Dieu nous préserve ! ») p. 82 ; « Naâl chétane » (« le diable soit maudit ! ») p. 95. Le nom d'Allah fournit l'occasion d'un jeu de mots ironique : « Je crois à Allah qui est mon seul guide et aux aides sociales aussi, grâce auxquelles je survis » (RO, p. 94).

Lié au lexique religieux, on trouve celui des pratiques rituelles et de la superstition, par exemple

mektoub, qui signifie « destin » :

- Tu vois, mon fils. Dieu est au-dessus de tout. Allah guide notre mektoub à nous tous, à moi, à toi, à ton broufissour binoir...
- J'ai souri légèrement.
- Faut pas rire de ça, mon fils.
- Je ris pas, Abboué ! (GC, p195-196)

Le sérieux du discours sur le destin dans les paroles des pères, dans GC, est investi d'une désillusion sarcastique et d'irrévérence chez la deuxième génération :

Quel destin de merde. Le destin, c'est la misère parce que t'y peux rien. Ça veut dire que quoi que tu fasses, tu te feras toujours couiller. (...) Chez nous, on appelle ça le mektoub. C'est comme le scénario d'un film dont on est les acteurs. Le problème, c'est que notre scénariste à nous, il a aucun talent. (KKD, p. 19)

Entre autres termes de ce champ sémantique, « mrabta » (« sort ») et « rhaïn » (« mauvais œil ») : « Aujourd'hui, pas de rhaïn, ni de mrabta. Elle est comblée de joie, parce qu'elle a un bart'mâ comme Zidouna et qu'elle ne l'envie plus. » (GC, p. 152) ; « djoun » (« démon », « esprit malin ») : « Lorsqu'il fait noir, je sais qu'il ne faut pas aller aux toilettes, ça porte malheur et puis c'est là que l'on trouve les djoun, les esprits malins. Ma mère m'a dit qu'ils adorent les endroits sales. » (GC pp. 15-16). Les démons, dans la seconde génération, sont présents seulement dans des expressions intercalaires : « chétane » (RO, p. 85) ; « Naâl chétane » (RO, p. 95).

La valeur unifiant de la langue arabe, emblème de la religion, de la culture et des traditions décroît en faveur du français, avec la perte de l'autorité parentale du père qui en garantissait le primat, et le passage de l'espace du bidonville, qui en permettait la préservation communautaire, à celui du HLM. Cet idiome est ressenti comme plus dynamique et répondant mieux aux exigences de l'innovation et de la modernité occidentales, et devient l'objet des insolences expressives des banlieusards. Non seulement ils le bouleversent d'un point de vue sémantique et formel par des métaplasmes (notamment le verlan), pour véhiculer un renversement plus subtil du « système France » mais ils le soumettent à de nouvelles contaminations, avec l'anglais, idiome de l'identification à la (contre)culture des « slums », qui exprime l'évasion vers l'émancipation, le rêve américain du « self made man », réinterprété dans une perspective consumériste qui promet la réalisation du désir de célébrité et de succès, d'argent facile, et une vie qui rivalise avec celle des stars hollywoodiennes et des chanteurs qui sont souvent mentionnés dans ces romans.

La comparaison des données du corpus confirme cette montée de l'anglais (dont les occurrences passent de vingt et quelque à plus de cent) par rapport à la raréfaction de l'arabe (dont les occurrences,

⁹ R. A. HASSAN AHMED, *Étude sociolinguistique du roman « Le gone du Châaba » de Azouz Begag*, Université de Aïn-Chams 2002, pp. 103-145.

trente, diminuent de moitié). À la différence de l'anglais, où la lexicalisation des emprunts est très fréquente et augmente de manière exponentielle entre la première et la seconde génération, fournissant par la suite la base de phénomènes de formation verbale¹⁰, de «déspécialisation sémantique»¹¹ et d'hybridations entre argot et anglais¹², le lexique arabe manifeste, dans ce corpus, un degré bien moindre de naturalisation. On assiste à des phénomènes marginaux et à caractère exceptionnel d'extension de la morphologie française à celle de l'arabe, comme, par exemple, dans le lexème «couscoussière» (KKD, p. 21), où se forme un néologisme hybride à partir du substantif arabe, auquel s'ajoute un suffixe français marquant le genre féminin ; et dans le verbe «kiffer»¹³, attesté non seulement à l'infinitif et en conjugaison, mais aussi comme substantif («kiffe» KKD p. 146) et dans le terme «blédard» (KKD, p. 77, Viscéral, p. 8), construit sur le radical arabe «bled», orthographié à la française en «bléd», auquel s'ajoute le suffixe argotique «-ard»¹⁴.

Il faut rappeler, pour compléter l'ensemble des causes de la raréfaction de l'arabe, que, contrairement au français et à l'anglais, celui-ci, notamment en raison du statut «sacré» se caractérise par une

¹⁰ Les formations verbales peuvent être assimilées au paradigme de conjugaison du premier groupe sur la base du mode, du temps et de la personne de référence dans l'énoncé, comme dans le cas du présent : «je shoote» (BK p. 83), «tu me shakes» (BK p. 32); «elles stoppent» (BK p. 11), du passé composé à la forme active «Aziz l'a K-Otisé» (BK p. 25, 40) et passive «Les piles de la pendule ont été rackettées» (BK p.44), ou du conditionnel : «je zapperais» (BK p.64).

¹¹ Ainsi, par exemple, perdant sa signification originale d'argent liquide, «cash» prend celle de quelque chose qui se fait «immédiatement»: «c'est cash que j'ai désintégré mon blaze» (BK p.142), «c'est cash qu'il me remit en place» (BK p.104). Pareillement, «black» finit par indiquer aussi un sac poubelle noir, «un black sac plastique verrouillé à triple nœud» (BK p.105), alors que «cake» dans l'expression «Tronche de cake» (KKD p.75) signifie «imbécile» et dans «faire tout un cake» (KKD p.40) > «faire confusion». D'après un autre dictionnaire, «Même si un jeu de mots sur "tranche de cake" est sous-jacent, cake ne désigne pas une pâtisserie ; il s'agit d'une francisation du provençal quèco "membre viril"» C. BERNET C - P. REZEAU, *Dictionnaire du Français parlé, le monde des expressions familières*, Seuil, Paris 1989, p. 72.

¹² Quelques exemples de cette forme hybride sur l'argot et l'anglais : «taf au black» (BK p.12) ; «se la péter gangster» (BK p.21) ; «kidnapping à la con» (BK p. 129) ; «la tige black» (BK p.33) ; «faire tout un cake» (KKD p.40), «ces tronches de cake» KKD p.75).

¹³ La racine du verbe, rappelle Goudailler, «renvoie dans les langues sémitiques à la notion de plaisir éprouvé grâce à quelque chose que l'on aime particulièrement bien.»

J.-P. GOUDAILLER, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, Paris 2001, p. 179.

¹⁴ L.-J. Calvet rappelle que le suffixe argotique «-ard» conote le terme dans un sens péjoratif L.-J. CALVET *L'argot*, PUF, Paris 1994, p. 14.

moindre perméabilité aux innovations qui sont souvent perçues avec méfiance, comme des manifestations d'une menace culturelle occidentale de la part de cet «arabisme culturel» qui incite à «(...) l'utilisation de la langue arabe comme facteur d'intégration sociale et de consolidation de l'identité nationale»¹⁵.

Références bibliographiques :

Roman

- BEGAG Azouz, *Le gone du Chaâba*, Seuil. Paris 1986
 CHAREF Mehdi, *Le thé au harem d'Archi Amed*, Mercure de France, Paris 1983.
 DJAÏDANI Rachid, *Boumkœur*, Seuil, Paris 1999.
 GUENE Faïza, *Kiffe Kiffe demain*, Hachette, Paris 2004.
 ID. *Du rêve pour les oufs*, Hachette, Paris 2006.

Ouvrages :

- BERNET Charles - REZEAU Pierre, *Dictionnaire du Français parlé, le monde des expressions familières*, Seuil, Paris 1989.
 CALVET Louis-Jean *L'argot*, PUF, Paris 1994.
 ID., *Les voix de la ville*, Payot, Paris 1994.
 GLASSE Cyril, *Dictionnaire encyclopédique de l'islam*, Bordas, Paris 1991.
 GUIRAUD Pierre, *Le français populaire*, PUF, Paris 1965.
 GOUDAILLER Jean-Pierre, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, Paris 2001.
 HAGEGE Claude, *L'enfant aux deux langues*, éditions Odile Jacob, Paris 1996.
 HAMERS Josiane F. - BLANC Michel H.A., *Bilinguality and Bilingualism*, Cambridge University Press, 2000.
 HASSAN AHMED Rania Adel, *Étude sociolinguistique du roman «Le gone du Châaba» de Azouz Begag*, Université de Aïn-Chams, 2002.
 KANNAS Claude, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris 1994.
 LARONDE Michel, *Autour du roman beur : immigration et identité*, L'Harmattan, Paris 1993.
 MERLE Pierre, *Le prêt-à-parler*, Plon, Paris 1999.
 TRUCHOT Claude, *L'anglais dans le monde contemporain*, Le Robert, Paris 1990.
 WALTER Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Robert Laffont, Paris 1997.

Articles :

- AIT-CHAALAL Amine, *Langue (s) arabe(s), monde(s) arabe(s), arabité, arabisme : éléments de réflexion et d'évaluation de dynamiques complexes*, «Revue internationale de politique comparée», 14, (2007), pp. 51-68.

¹⁵ S. BELAÏD, *Nationalisme, arabisme et islamisme dans l'idéologie politique du Maghreb contemporain*, «Annuaire de l'Afrique du Nord», (1985), Éditions du CNRS, tome XXIV, p40

BELAID Sadok, *Nationalisme, arabisme et islamisme dans l'idéologie politique du Maghreb contemporain*, «Annuaire de l'Afrique du Nord», (1985), Éditions du CNRS, tome XXIV.

CHAULET-ACHOUR Christiane, *Les beurs en France : une autre présence, l'humour Fictions, BD, Sketches*, «Algérie Littérature/Action», 12, (1997), pp. 147-152.

LADIKOFF Lucy, *A proposito di etimi arabi nella lingua e nei dialetti italiani con alcuni riferimenti al francese e al provenzale*, «Constellations francophones», 2, (2007), url :

http://publiforum.farum.it/ezine_printarticle.php?id=68.

MELA Vivienne, *Verlan 2000*, «Langue Française» n. 114, (1997).

MARECHAL Geneviève, *L'influence comparée de l'anglais sur le français dans différentes aires géographiques francophones*, 23e Colloque de l'Association canadienne de linguistique appliquée, Université de Moncton, (1992).

MOHAMED Hasanat, *Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français*, «Synergies Monde Arabe», 4, (2007), p. 209-226.

OUAZZANI Ilham, *Les emprunts dans deux romans de littérature marocaine de langue française : Une enquête au pays et L'Inspecteur Ali de Driss Chraïbi*, «Le Français en Afrique», 13, (1999), url :

<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/ouzzani.html>

SOURDOT Marc, *L'argotologie : entre forme et fonction*, «La Linguistique, Argots et argotologie», 38, (2002), pp. 25-40.

VICCA Danilo. *Anciens argots, argots modernes*, «Laboratorio critico», 2, (2012), p. 1-6, url :

<http://ojs.uniroma1.it/index.php/laboratoriocritico>

YAGUELLO Marina (2000), *X comme XXL, la place des anglicismes dans la langue*, in «Tu parles ?!, le français dans tous ses états», sous la direction de Bernard CERQUIGLINI, Jean-Claude CORBEIL, Benoît PEETERS, Paris, Flammarion.